

Monsieur Patrick Lepreux
Président du Syndicat des Biologistes Praticiens
BIOPRAT
10 rue de Cassis
13008 Marseille

Marseille, le 26/04/2013

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-honoré
75008 Paris

Monsieur le Président,

La réforme de la Biologie médicale que vous défendez est-elle le fruit de JÉRÔME CAHUZAC ?

Un récent article paru dans le journal l'EXPRESS révèle les rapports troubles qui ont existé dès 1989 et pendant des années, entre Jérôme CAHUZAC dont la détestation pour la biologie est notoire, et un biologiste syndicaliste décisionnaire très influent jusqu'à présent, dans le cadre de la franc-maçonnerie.

Lisez bien dans cet article, cette phrase terrible et emblématique de ce qui s'est passé dans notre profession depuis 1989 : « nous allons vous couper la tête ».

De quel droit Monsieur le Député?

Ceci éclaire la situation de la biologie d'un jour nouveau.

On comprend mieux le dénigrement tarifaire ciblé sur cette profession depuis 20ans, officiellement au nom de « gisements de rentabilité », alors qu'elle représente moins de 3% des dépenses de l'assurance maladie !

On comprend également mieux l'orientation financière qu'on a imposée à la biologie, au travers de tous les gouvernements, où Jérôme CAHUZAC restait très influent.

La réforme de cette dernière en est l'apothéose.

Elle est conforme aux valeurs et aux castes défendues par ce dernier, et par le précédent gouvernement, que vous reprenez à votre compte en répétant les mêmes poncifs autour de la notion de la qualité et de l'Europe...

Dans ce cadre, les petites structures sont priées de vendre aux structures financières amies ...

Et pour les y obliger, on leur impose les contraintes intenable de l'accréditation, qui sert de coup de massue, tout en donnant l'illusion de bien faire, vue de l'extérieur.

À cela, il faut ajouter le fait que cette réforme s'accompagne sur le terrain d'un conflit d'intérêts majeurs entre des promoteurs-serviteurs zélés de cette réforme :

- Rachat des laboratoires par des enseignants de facultés grands défenseurs de la réforme qui se constituent des empires, formations lourdement facturées par des enseignants lobbyistes acharnés de l'accréditation.
- Organismes de formation pour imposer l'accréditation sous le contrôle du même syndicat que celui du biologiste décisionnaire !
- Copinage notoire entre décideurs de la réforme et leurs proches, pour la désignation à des postes-clefs dans les nouvelles structures du COFRAC de plus à qui cette réforme ouvre la porte.
- Sans oublier la constitution dans certaines régions des structures illégales validées par le COFRAC et les ARS et inaugurées par les concepteurs de la réforme.

• Enfin certains laboratoires financiers à qui cette réforme ouvre les portes, sont aux mains des fonds de pensions localisés aux ...iles CAYMANS !!! (voir document joint)

Une honte que nous dénonçons à la presse et aux patients, car cette réforme met gravement en danger leur santé en générant des laboratoires vides, aux mains des groupes financiers, incapables d'assurer leur fonction essentielle de proximité sanitaire.

Cet article montre le peu de démocratie dans la prise de décisions concernant une profession de santé : on y voit deux personnes liées à une structure privée jouer de façon confidentielle de leur influence mutuelle.

À ceux qui disent que je surfe sur la vague de l'effet CAHUZAC, je répondrais seulement que je ne crois pas aux coïncidences quand je découvre que deux hommes extrêmement proches dans un réseau d'influence notoire, développent les mêmes idées.

L'un des deux, depuis les années 2000 essaie d'imposer en force à sa profession l'évolution ultra libérale (« les petits labos sont fichus, il faut systématiquement se regrouper avec les financiers ») et curieusement au même moment, sont promues des mesures législatives et tarifaires qui vont strictement dans le même sens... Personne n'est dupe.

En conclusion, je vous rappelle que mon combat ne relève pas d'un corporatisme narcissique, mais plutôt d'une mission de préserver la santé du patient, et qu'à la lumière de ces événements vous le comprendrez et m'écoutez enfin.

Bien sûr je défends en même temps mon travail, mes années d'études, tous mes efforts humains et financiers afin de faire mon métier qui me permet, en toute transparence, d'en vivre.

Je défends toute ma profession et les emplois qu'il faut protéger et ne pas détruire, bien sûr, et je ne crois pas aux arguments -paravent – de la qualité qui n'est là que pour donner bonne conscience et dissimuler le déroulement d'opérations à la limite de la légalité.

Pour ces raisons objectives et incontestables, je vous demande DE REVOIR et de retarder le vote de cette réforme, réforme et afin de la réécrire dans un souci de transparence, de démocratie et de santé publique.

En espérant enfin une prise de conscience de votre part afin de promouvoir des amendements indispensables pour effacer la dangerosité sanitaire et sociale de ce projet, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

PATRICK LEPREUX

P.J : - Article de l'EXPRESS

- Laboratoire financier ACCOLAB Fonds US d'investissement basé ouvertement aux îles Cayman par Allegro Investment